



Janvier-Février 2009

BLANGY SUR TERNOISE

NOTRE VILLAGE

Bulletin Municipal N°6



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

En ce début d'année où Dame Nature a rappelé l'existence de l'hiver, la crise mondiale et quelques réformes envisagées par l'Etat (Suppression de la taxe professionnelle...) inquiètent l'ensemble des élus des différentes collectivités locales. Nous espérons que les problèmes qu'elles engendreront n'hypothéqueront pas les projets que nous avons établis pour notre village. En cette période qui annonce le printemps, restons optimistes !

Le conseil municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :

Le Maire M. Massart:

Vendredi de 16h à 17h30

Le 1^{er} Adjoint : J.L. Massart

Lundi de 18h à 19h

Le 2^{ème} Adjoint : M. Poulain

Mardi de 18h à 19h

Le 3^{ème} Adjoint : S. Martin

Jeudi de 18h à 19h

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Mardis matins

Ramassage des déchets recyclables :

Les Vendredis:

13 et 27 Mars, 10 et 24 Avril 2009

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

A Incourt, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 13h,

Il n'y a plus de ramassage des encombrants.

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Les 2^{ème} et 4^{ème} Samedis

du mois de 14h à 15h. Pour

tout renseignement, contacter

Mme Louchet au

03.21.04.80.15

Les Services Santé

Docteur Duchêne:

Sur rendez-vous au

03.21.41.85.02

Infirmier(e)s : Contacter Mme

Obin ou Mr Vermech

03.21.41.82.88

Pharmacie C. Martin:

03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine:

le Mercredi de 18h30 à

19h30 à l'école.

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis, Rendez- vous

à 14h15 sur le parking de

l'église ou à la mairie.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 13 Janvier : Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Massart, Maire, pour traiter les points suivants:

Rémunération de l'agent recenseur: La dotation de l'Etat pour réaliser le recensement de la population cette année n'étant pas connue, le conseil décide de s'appuyer sur les bases de l'année 2004, à savoir: 1,7€ par habitant et 0,2€ par maison. Une évolution de ces tarifs pourra être envisagée dès que la dotation de l'Etat sera connue.

Carte communale: Les cabinets habilités à élaborer ce projet ont répondu à notre demande de devis. Les montants sont sensiblement équivalents 10225 € TTC pour URBICOM et 10500€ pour INGENEO. Cette opération peut être aidée par l'état à hauteur de 50%. Néanmoins, avant de valider cette opération, la majorité du conseil demande qu'un des deux cabinets expose les intérêts de la carte communale pour un village comme le notre.

Les colis de Noël: Comme chaque année, la distribution des colis a été très appréciée. Les remarques sont satisfaisantes et favorables. Il faudra faire aussi bien l'année prochaine.

Noël des enfants: Face au peu de succès de cette manifestation organisée pour les enfants, une autre solution sera envisagée cette année. Seules 32 distributions de friandises sur 80 ont pu être réalisées à l'occasion du spectacle organisé à l'intention des enfants, à la grande déception des élus et du syndicat d'initiative.

Erosion des sols: Une carte pour les 19 villages concernés de la communauté de communes et un compte-rendu ont été établis par la chambre d'agriculture. Il reste maintenant à trouver le financement pour réaliser les travaux conseillés,

Commission des travaux: Elle est chargée de trouver une solution concernant le rangement du matériel (tables et chaises) de la salle des fêtes; Celui-ci posant des problèmes de sécurité lorsqu'il n'est pas utilisé.

Mardi 17 Février: A la demande du conseil, Madame Hélène Queste du cabinet INGENEO a présenté la Carte communale et le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle a pu décrire les avantages et les inconvénients de ces deux projets. Force est de constater néanmoins que le PLU permettrait un meilleur développement des constructions dans la commune même si le coût est plus important (15000€ HT)

Jeudi 26 Février: Prise de nouvelles compétences de la Communauté de Communes pour l'érosion des sols et l'ADSL: Afin de permettre la réalisation des travaux concernant l'érosion des sols et la distribution de l'ADSL, le conseil donne son accord pour accorder ces compétences de la CCCT.

Demande de subvention pour l'acquisition de matériel informatique à la mairie: Pour renouveler le matériel informatique et moderniser les moyens de communication, une demande de subvention est effectuée auprès du Sénat.

Compte-rendu de la Commission des travaux à la salle des fêtes: De nombreux petits travaux d'entretien doivent être effectués pour éviter quelques désagréments aux locataires de la salle. Une réflexion concernant la réalisation d'un local de rangement du matériel a été exposée au conseil. Celui-ci a donné son accord sous réserve de la commission de sécurité. Une évaluation du coût sera présentée ultérieurement

Rachat de concessions au cimetière: Le montant est fixé à 15 € le mètre carré par le conseil à l'unanimité.

Location de la balayeuse communale: En cas de salissures des voies communales lors de travaux d'un particulier, d'une entreprise ou d'une exploitation agricole, la commune proposera le nettoyage par ses services moyennant une participation de 50€ de l'heure. Sinon, les travaux doivent être réalisés par les personnes concernées. La proposition est adoptée avec 14 voix pour et une abstention.

Carte communale ou PLU: Suite à l'intervention de Madame Queste du cabinet INGENEO, le conseil se prononce à l'unanimité pour que la commune soit pourvue d'un PLU. Le projet sera établi dans les deux ans.

Agent de l'Agence Postale Communale: C'est Mademoiselle Aurélie Buignet de Blangy qui a été nommée au poste (voir article au dos). Une petite dizaine de personnes avait postulé à cet emploi.

Elections Européennes: Elles auront lieu le dimanche 07 Juin 2009

Plaquette de présentation du village: La commission d'information a présenté une ébauche de la future plaquette de présentation. On y trouve : un peu d'histoire, un détail de l'activité économique et des loisirs proposés. Le document a reçu l'approbation du conseil. Une actualisation doit néanmoins déjà être faite.

Nettoyage de Printemps

Samedi 14 Mars

Soirée Patoisante:

Samedi 14 Mars

Concours de cartes des Aînés

Dimanche 22 Mars

**Nettoyage des voitures
organisé par la coopérative
scolaire:**

Tère quinzaine de mars

Concours de coqs:

Dimanche 12 Avril

Repas Dansant de la JSB:

Samedi 18 Avril

**Exposition des artistes de
l'ombre:**

Dimanche 26 Avril

Marche de Printemps::

Jeudi 30 Avril

Banquet des Aînés:

Vendredi 01 Mai

**Horaires des cérémonies
religieuses :**

à Eclimeux:
Samedi 28 Mars à 19h

à Blangy:
Messe des Rameaux
Dimanche 05 Avril à 11h

à Le Parcq:
Messe de Pâques
Dimanche 12 Avril à 10h30

à Le Parcq:
**Assemblée générale des 24
paroisses**
Mardi 05 Mai à 17h

REFLEXION DES ASSOCIATIONS CONCERNEES PAR LA JEUNESSE



Vendredi 30 janvier, Michel Massart, Maire, assisté de Christian Aubriot et Jean-Marc Venant, conseillers municipaux, a réuni les différentes associations de la commune concernées par la jeunesse (la JSB Football et Tennis de table, les majorettes, les marcheurs, le groupe Rock on Stage et le syndicat d'initiative) avec les associations agissant en milieu rural auprès de la jeunesse (OTSJ représentée par S. Poulter et les FOYERS RURAUX représentés par P. Dubuisson, administrateur et B. Routier, Agent de développement). Cette réunion a permis d'exposer les problèmes rencontrés par les différentes associations (fonctionnement, transport, assurance, compétition, etc). Les foyers ruraux et l'OTSJ ont eux, mis en avant les aides et les structures qu'ils pouvaient apporter selon leurs compétences. Une réflexion sera donc menée pour améliorer le fonctionnement des associations qui, en milieu rural, souhaitent trouver un juste milieu entre le loisir et la compétition.

Maurice Blouin Président du SI



Lors de l'assemblée générale du SI, Marc Poulain, 2ème adjoint, avait émis le souhait de quitter la présidence tout en restant actif au sein de l'association. Son voeu a été exaucé puisque c'est Maurice Blouin qui prend sa succession. Très impliqué dans la vie du SI, Maurice aura à cœur de poursuivre le travail entrepris par son prédécesseur.

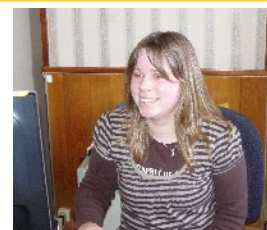
**Jean-Marie Delmaire Président de la
JSB Omnisports**



Vendredi 20 Février s'est tenue l'assemblée générale de la JSB Omnisports. Ce fut l'occasion pour les associations de dresser le bilan de l'année écoulée. Les élections du bureau ont permis à JM Delmaire d'être élu président. Il succède à C. Martin qui ne souhaitait pas renouveler son mandat.

L'agence Postale a ouvert le 02 Mars à la Mairie

C'est Mademoiselle Aurélie Buignet qui a été nommée au poste d'agent de l'agence postale. Elle assurera son ouverture du lundi au samedi de 9h15 à 11h45. Elle a pour fonction: la vente de timbres, de prêt-à-poster, d'emballages Colissimo M et L, le dépôt et le retrait de lettres et de paquets, d'établir des services de proximité comme le contrat de réexpédition ou de garde du courrier et de permettre le retrait d'argent en toute confidentialité pour les titulaires d'un CCP ou d'un CPE résidant à Blangy. Cette transformation de la Poste n'a qu'un seul objectif: **maintenir les services en milieu rural**



Aurélien lors de sa prise de fonction.



03.21.41.21.80

Rubrique « PLEINS FEUX SUR »: LA TRUITE DE BLANGY

La société de pêche fait partie des plus anciennes associations du village; Créée le 26 Mai 1946, quelques passionnés élisent le premier comité de la société dont le président est SALOME Maurice. En 1969, BAROO Julien lui succède. A cette époque, la Ternoise était poissonneuse et les belles prises très fréquentes. L'association comptait alors plus d'une centaine de membres. C'est en 1971, sous la présidence de DUFOSSE Arsène que l'on commence à parler de rempoissonner. La truite devient plus rare. La pollution, les cultures intensives commencent à agir sur le milieu aquatique. Les sociétaires doivent tenir compte de ces éléments et s'adapter pour continuer la pratique de leur loisir préféré. En 1975, COPIN Claude devient président, BELQUIN Hubert en 1978 puis LOUCHEZ Hubert en 1986 et Boulet Thierry en 2001. Les déversements deviennent de plus en plus fréquents et les pêcheurs doivent faire face à de nouveaux problèmes: la protection des cormorans et le démantèlement des barrages. Le nombre d'adhérents a diminué de moitié en trente ans. Depuis 2003, c'est André PEYLET qui officie à la tête de cette société. Samedi 28 Mars, ce sera sa 7ème ouverture en tant que président, nous lui souhaitons, ainsi qu'à tous les membres de la société, les plus belles prises possibles. **BONNE PECHE !**



Une partie du comité de la société réuni à la mairie le dimanche 19 février pour la préparation de l'ouverture et la distribution des cartes. De gauche à droite: JR Cadet (trésorier), F Poly (garde), F Savrot (Secrétaire) A Peylet (Président) et JM Huart (Vice Président)